PLAN RÉGIONAL
D'ACTIONS EN FAVEUR
DES ODONATES EN AQUITAINE

MASSIF FORESTIER DES LANDES DE GASCOGNE

Un refuge unique en France pour les Libellules

Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine - DREAL Aquitaine

PRAO Odonates Aquitaine

LES ODONATES :

Les Odonates, plus communément appelés libellules ou demoiselles, connaissent deux phases de développement dans des habitats très différents :

Stade larvaire :

- milieux aquatiques variables selon les espèces (mares, étangs, rivières, ruisseaux,…)

Stade adulte :

- milieu terrestre/aérien

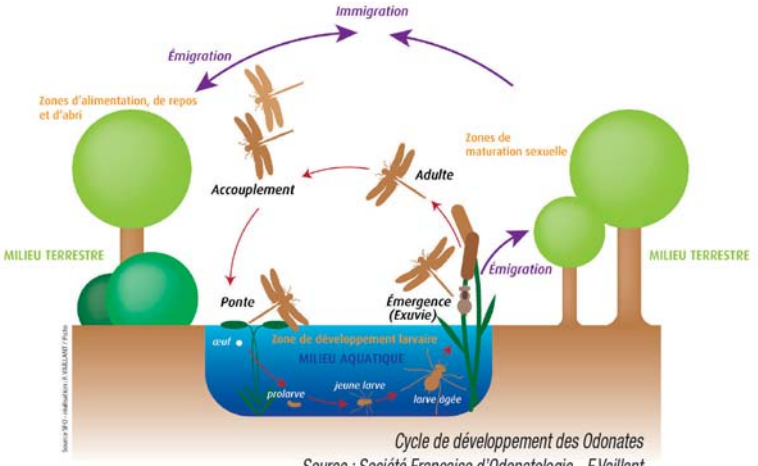

Cycle de développement des Odonates
Source : Société Française d'Odonatologie - F.Vaillant

Des services importants dans les écosystèmes :

Un Odonate est un prédateur...

- la larve se nourrit d'invertébrés aquatiques (dont larves de moustiques), parfois de petits poissons, têtards,…
- l'adulte chasse d'autres insectes (dont moustiques)

Mais aussi... une proie :

- Les poissons, les oiseaux d'eau se nourrissent de larves de libellules
- Certains oiseaux (Faucon hobereau) et araignées chassent des libellules adultes

Certains Odonates sont sensibles à la qualité de l'eau (notamment les larves) et leur présence constitue un bon indicateur

Le Massif forestier des Landes de Gascogne accueille trois espèces de leucorrhines, Odonates rares et protégés en France

La Leucorrhine à front blanc (*Leucorrhinia albifrons*)

La Leucorrhine à gros thorax (*Leucorrhinia pectoralis*)

photo : ©Alain COCHET

La Leucorrhine à large queue (*Leucorrhinia caudalis*)

Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine - DREAL Aquitaine

« Une lagune est une petite dépression naturelle humide à pente douce, de forme variable plus ou moins ovale ou circulaire, et située sur les zones d'interfluves du massif des Landes de Gascogne. Alimentée par les eaux de pluie et/ou par la nappe phréatique, elle présente généralement des variations de niveaux d'eau au cours de l'année et est pauvre en éléments nutritifs. L'originalité et la riche biodiversité de ces éléments typiques des Landes de Gascogne en font un patrimoine naturel et culturel dont la préservation constitue un enjeu majeur »
(Source : Conseil départemental des Landes).

Les responsabilités de l'Aquitaine pour la conservation des leucorrhines

Les cartes de répartition ci-contre montrent que **l'Aquitaine a une grande responsabilité** quant à la conservation et au maintien sur le territoire français des trois espèces de leucorrhines citées précédemment. Une **responsabilité d'autant plus grande pour *Leucorrhinia albifrons*** dont notre région accueille la plus grande population française.

LAGUNES une biodiversité remarquable

Outre les Odonates (et notamment les leucorrhines), **les lagunes accueillent une faune et une flore remarquables.** Toutes les lagunes ne sont pas favorables aux Odonates : chacune recèle une biodiversité qui lui est propre. Autrefois plus répandues dans le sud de l'Europe, les populations de leucorrhines gasconnes sont probablement relictuelles de l'ère glaciaire. Leur isolement des grandes populations du nord-est de l'Europe s'est certainement accentué suite aux évolutions climatiques post-glaciaires et à l'intensification des activités humaines.

D'AUTRES HABITATS également favorables aux leucorrhines :

Étangs creusés par l'homme, points d'eau artificiels, …

Les caractéristiques essentielles d'un plan d'eau favorable aux leucorrhines concernent la pauvreté de l'eau en éléments nutritifs (oligotrophie), la permanence du plan d'eau, la pente des berges (douce) et la présence de végétations aquatiques (herbiers d'hydrophytes).

Lagune sur la commune de Luxey

Grand étang artificiel (Mios, 33)

Que faire pour ma lagune ou mon plan d'eau ?

EN PRATIQUE :

- Maintenir les conditions hydrauliques des abords immédiats du plan d'eau (notamment pour ceux de petites surfaces de type lagune gasconne) : **pas de drainages, de raccordement aux fossés, de reprofilage abrupt des berges… ;**
- **Pas de produits phytosanitaires :** leur utilisation aux abords (moins de 5m pour un plan d'eau > 0.1 ha) et dans un plan d'eau est interdite par la Loi ;
- **Ne jamais introduire de poissons (carpe, black-bass,…) /écrevisses** (ou toute autre espèce exogène) ;
- **Pas de dépôt de déchets. Cela est interdit par la Loi** en dehors des sites habilités (déchetterie), donc dans et aux abords du plan d'eau compris ;
- Réaliser les éventuels **travaux d'entretien** pendant les périodes de moindre sensibilité des espèces **(période recommandée : octobre/novembre).**

ATTENTION

Toutes les lagunes ne sont pas favorables aux Odonates : vouloir reproduire les conditions favorables (profondeur en eau,…) pourrait causer la destruction d'autres espèces menacées (flore,…) voire détruire la lagune.

Pour rappel, les travaux en zones humides sont soumis à la Loi sur l'Eau et les milieux aquatiques (LEMA 2006) et réglementés par les SAGE Leyre et Ciron.

UN DOUTE ? CONTACTEZ-NOUS !

Vous souhaitez agir en faveur de la biodiversité des lagunes ?

Pour une meilleure prise en compte de la biodiversité, des programmes existent pour vous documenter, vous conseiller, et vous accompagner dans la gestion de vos milieux aquatiques :

- Animation du Plan Régional d'Action en faveur des Odonates (Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine)
- Programme départemental en faveur des lagunes des Landes (Conseil départemental des Landes)
- Animation de sites « Lagunes » Natura 2000 ; le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne fait de la préservation des lagunes une des mesures phares du territoire sur 2014-2026 (Cf. charte du Parc engageant collectivités et partenaires)

- Contacts en dernière page de ce document -

Le Plan Régional d'Actions en faveur des Odonates (PRAO) en Aquitaine

Le PRAO Aquitaine est la déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur des Odonates (Libellules et Demoiselles) lancé par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.

Il a pour objectif : **l'évaluation et l'amélioration de l'état de conservation des espèces d'Odonates menacées en Aquitaine.**

Actions mises en œuvre pour atteindre cet objectif :

- Améliorer les connaissances ;
- Protéger les populations d'Odonates ciblés ;
- Informer et sensibiliser.

CONTACTS

Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine :
Animation du PRAO - Gilles BAILLEUX / David SOULET : **05 59 90 14 42**

Conseil départemental des Landes : Programme départemental en faveur des lagunes des Landes
Service Espaces Naturels Sensibles, Direction de l'Environnement : **05 58 05 40 40**

Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne : Animation des sites Natura 2000 « Lagunes de St-Magne et Louchats ; Lagunes de St-Symphorien ; Lagunes de Brocas » et gestion du domaine d'Hostens.
Jérôme FOUERT-POURET : **05 57 71 99 99**

Création Impression Imp. Moderne - 05 59 132 132 - C-14-12-0177 - Rédaction : CEN Aquitaine - Relecture : PNR LG , Conseil Départemental des Landes, ONF, CRPF - Photos : A. Cochet, D. Soulet, G. Bailleux - Illustration : F. Vaillant - Cartes : OPIE - Juin 2015